

L'Armée canadienne comprend les forces régulières et les réserves. L'Armée régulière se compose de quatre éléments de brigade d'infanterie et d'unités et d'installations stationnaires de commandement et de contrôle. L'un des éléments de brigade sert en Europe au sein des forces de l'OTAN, sous les ordres du commandant suprême des forces alliées en Europe. Les réserves se composent de la Milice canadienne, de la réserve régulière, de la réserve supplémentaire, du Corps-école d'officiers canadiens, des Services des cadets du Canada et de la Milice de réserve. Les collèges militaires (voir pp. 1193-1195), ainsi que les corps de cadets, les associations et clubs de tir officiellement autorisés s'ajoutent à l'Armée sans en faire partie intégrante.

L'effectif de l'Armée canadienne s'établissait, le 31 mars 1959, à 48,307 officiers et hommes de troupe des forces régulières et 40,971 officiers et hommes de troupe de la Milice.

Opérations en 1958.—Conformément aux engagements militaires qu'il a pris aux termes du Traité de l'Atlantique Nord, le Canada a continué de fournir des forces terrestres en vue de la défense de l'Europe occidentale. Le 4^e élément de brigade d'infanterie canadienne, composé du premier régiment du RCHA, les *Royal Canadian Dragoons*, le 2^e bataillon des *Canadian Guards*, le 3^e bataillon du Royal 22^e Régiment, et le 2^e bataillon des *Queen's Own Rifles of Canada*, est en poste en Allemagne depuis octobre 1957. Le quartier général de l'élément de brigade est établi à Soest. Il y a dans les environs de Soest, de Werl, d'Hemer et d'Iserlohn 1,600 unités de logement pour les officiers et hommes de troupe mariés.

Le Canada étant membre de la Commission de surveillance internationale du Viet-Nam et du Cambodge, l'Armée canadienne a encore fourni 65 officiers et hommes de troupe pour la surveillance de la trêve en Indochine. A la suite du règlement politique et des élections au Laos, l'élément militaire de la délégation canadienne au Laos a été rappelé en mai 1958.

En juin 1958, à la demande des Nations Unies, le Canada a été parmi les premiers pays à dépêcher des observateurs au Liban. Les premiers membres de ce groupe d'observateurs, connu sous le sigle UNOGIL, sont débarqués au Liban à la mi-juin. En septembre, on y comptait en tout 71 officiers et hommes de troupe canadiens. Le 15 novembre, les Nations Unies ont décidé de retirer le groupe d'observateurs du Liban et par conséquent, tous les militaires canadiens étaient rentrés au pays le 1^{er} janvier 1959.

Depuis 1956, l'Armée canadienne a fait un grand apport à la Force d'urgence des Nations Unies au Moyen-Orient. L'effectif du contingent canadien est d'environ 900 officiers et hommes de troupe. Il a pour tâche de faire la patrouille d'un secteur de la ligne de démarcation de l'armistice entre l'Égypte et Israël et d'assurer les communications, la réparation et l'entretien ainsi que les services de pourvoyeur de la Force internationale. En d'autres endroits, au Cachemire, au Pakistan et en Corée par exemple, des officiers de l'Armée sont au service des Nations Unies auprès de diverses commissions d'armistice à titre d'observateurs et de surveillants. A la fin de 1958, 27 officiers remplissaient de telles fonctions.

Étant membre des Nations Unies, le Canada peut être prié de fournir à brève échéance des forces militaires devant servir sous les ordres ou à l'appui des Nations Unies. Un bataillon d'infanterie a été spécialement formé et équipé en vue de se livrer à des opérations de cette nature. En 1958 ce bataillon a participé avec succès à un exercice conjoint avec l'ARC afin de mettre à l'épreuve ses moyens de déplacement vers n'importe quelle partie du globe. Des unités choisies d'infanterie et de soutien, aidées de l'ARC, ont fait des exercices de parachutage et de transport aérien afin de parer avec efficacité à toute invasion mineure possible de l'Arctique canadien.

Matériel.—Le Programme de perfectionnement du matériel de l'Armée canadienne met l'accent sur les aspects auxquels les ressources du pays se prêtent le mieux et sur les domaines où il existe des besoins spéciaux. On a étudié en particulier les problèmes relatifs à la survie et aux opérations dans les régions septentrionales, dans les conditions les plus